

Mont-Tremblant, le 5 avril 2019

Monsieur François Legault
Premier ministre du Québec
Édifice Honoré-Mercier
835, boulevard René-Lévesque Est, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1B4

Objet : Lettre de soutien à la MRC d'Argenteuil et à la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, dans la demande d'arrêt du processus de vente, par Hydro-Québec, de terrains excédentaires situés en bordure de la rivière Rouge dans la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge.

Monsieur le Premier Ministre,

L'Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS) appuie la MRC d'Argenteuil et la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, dans leur demande d'intervention rapide afin d'arrêter le processus de vente, par Hydro-Québec, des terrains excédentaires d'une superficie de 470 hectares situés en bordure de la rivière Rouge dans la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge¹.

L'OBV RPNS est un organisme à but non lucratif qui a pour mission d'assurer une gestion intégrée de l'eau sur le territoire qui lui a été confié par le gouvernement provincial dans le cadre de la *Loi sur le caractère collectif des ressources en eau* en 2009. Pour tous ses principaux bassins versants, dont celui de la rivière Rouge, l'organisme met en place depuis 2009 des tables de concertation rassemblant tous les acteurs locaux et régionaux qui sont, de près ou de loin, concernés par les ressources en eau, afin de définir les enjeux prioritaires des bassins versants du territoire et établir un plan d'action pour solutionner ou atténuer les problématiques identifiées.

Dans le bassin versant de la rivière Rouge, la diminution de la biodiversité, la perte de milieux humides, la dégradation des paysages et le manque d'accès publics à la rivière ont été identifiés comme des enjeux prioritaires lors des plus récentes consultations du milieu menées entre 2017 et 2019. En outre, la connectivité écologique entre les régions sud et nord des Laurentides a récemment émergé comme étant une préoccupation régionale essentielle, autant pour les organismes de conservation que pour les élus municipaux. En ce sens, la propriété d'Hydro-Québec, située de part et d'autre du corridor de la rivière Rouge et visée par le projet de vente, semble d'un intérêt incontournable pour la conservation afin de répondre aux enjeux identifiés par les acteurs du bassin versant.

En termes de biodiversité, le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec détient déjà dans sa base de données des mentions de nombreuses espèces rares ou vulnérables sur les terrains visés ou à proximité. C'est notamment le cas du fouille-roche gris, un poisson menacé à l'échelle canadienne, de certains oiseaux tels que le martinet ramoneur et le troglodyte à bec court et de nombreuses plantes rares, puisqu'une

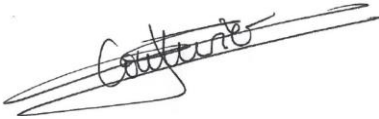
trentaine d'espèces végétales à statut ont été recensées dans ce secteur. Cette forte abondance d'espèces protégées à cet endroit n'a rien de surprenant lorsqu'une analyse des images aériennes de la région est effectuée. À l'est des propriétés d'Hydro-Québec, le territoire de la MRC d'Argenteuil comporte peu de propriétés à l'état naturel de cette superficie, puisque le secteur subit de fortes pressions d'urbanisation et d'agriculture. Le corridor de la rivière Rouge s'est avéré préservé de ces pressions grâce à la détention des terres par la Société d'État et semble, par le fait même, être devenu un lieu de forte biodiversité dans les Basses-Laurentides. Dans les projets de connectivité écologique en cours dans les Laurentides, les terrains boisés situés sur un axe nord-sud comprenant une diversité d'habitats (forêt, milieux humides et hydriques) sont désignés comme des lieux tout indiqués à conserver afin de permettre la migration des espèces animales et végétales vers le nord, surtout dans le contexte des changements climatiques. Ce terrain répond à tous ces critères en plus de couvrir une superficie très importante de 470 hectares et d'être adjacent à une réserve écologique déjà existante², qui rend son potentiel de conservation encore plus intéressant. L'urgence d'agir est imminente, et la préservation de ces corridors écologiques est une étape essentielle pour augmenter la résilience de nos écosystèmes aux défis que représenteront les changements climatiques.

En outre, la cartographie détaillée des milieux humides effectuée par Canards Illimités Canada dans cette région permet de constater que la propriété d'Hydro-Québec comporte de nombreux milieux humides diversifiés (marécages, tourbières boisées), dont plusieurs sont hydrologiquement reliés à la rivière Rouge. Ces milieux sont actuellement dotés d'une forte valeur pour la région puisqu'entourés d'espaces boisés et naturels. Cela les rend d'autant plus attractifs pour la faune et la flore. Le gouvernement du Québec, par ailleurs, exige des MRC la réalisation d'un plan régional de conservation des milieux humides et hydriques, afin de s'assurer que les futurs développements territoriaux seront exécutés avec une meilleure vision des enjeux environnementaux incluant la prise en compte des services écologiques rendus à nos communautés. Il y a fort à parier que les milieux humides de ce secteur se révéleront d'un intérêt de conservation prioritaire de par leur caractère naturel et le peu de pressions anthropiques qu'ils subissent comparativement aux autres milieux humides de la MRC.

La propriété dont il est question est particulièrement exceptionnelle de par son caractère riverain de la rivière Rouge, dans un secteur où cette dernière offre des paysages d'eaux vives uniques dans la région (chutes, rapides, etc.), d'une remarquable beauté et qui permettent de mettre en place des activités récréotouristiques telles que le canot d'eau vive et le rafting, une activité qui n'est pratiquée nulle part ailleurs sur le territoire de l'OBV. L'accès aux rivières, dont les rives se révèlent rapidement privatisées en l'absence d'une vision d'aménagement priorisant le caractère collectif de nos plans d'eau, constitue une préoccupation de la part des citoyens des Laurentides. Sur certains tronçons de la rivière Rouge, des municipalités tentent aujourd'hui de réparer les erreurs du passé en acquérant des propriétés riveraines afin de pallier à diverses problématiques qui ont émergé de ces manques d'accès publics, comme des conflits d'usages et le non-respect de propriétés privées.

Sur son site internet, Hydro-Québec indique adopter une approche de développement durable, et de prioriser des choix collectifs afin que tous les québécois se reconnaissent dans les choix d'avenir effectués par la Société d'État³. De plus, en entrevue avec Paul Arcand le 3 avril dernier, Éric Martel, président-directeur général d'Hydro-Québec affirmait que le choix de vendre la propriété riveraine de la Rouge à Grenville-sur-la-Rouge se basait sur un désir de profitabilité à l'ensemble des québécois⁴. En regard des préoccupations du milieu citées plus haut et de l'importance environnementale très élevée de ce terrain, l'OBV sollicite votre gouvernement afin que d'autres options que la vente à des intérêts privés, qui permettraient à l'ensemble des Québécois de bénéficier de cette richesse collective que constitue le corridor de la rivière Rouge à son embouchure, soient considérées. La conservation et la mise en valeur proposées par la MRC d'Argenteuil et la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge semblent une option à prendre en considération de la part du gouvernement provincial dans ce débat puisqu'elles pourraient, selon l'avis de l'OBV, enrichir davantage la société québécoise en termes de services écologiques, de richesse des paysages, de protection du patrimoine naturel et de résilience aux changements climatiques.

En vous remerciant chaleureusement de l'attention que vous portez à notre démarche, veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Alexia Couturier, directrice générale
Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon
645 rue du Moulin, Mont-Tremblant, Québec
J8E 2V1
(819) 688-5001 (jusqu'au 8 avril) et (819) 717-3171 (à partir du 9 avril)
www.rpns.ca
direction@rpns.ca

c.c. Monsieur Jonatan Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles
Monsieur Benoît Charrette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Monsieur Pierre Dufour, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs
Madame Sylvie d'Amours, députée de Mirabel et ministre responsable de la région des Laurentides
Madame Agnès Grondin, députée d'Argenteuil

Articles en référence :

¹ [Communiqué de presse de la MRC d'Argenteuil et de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge](#)

² [Réserve écologique de la Rivière-Rouge](#)

³ [Développement Durable, site web d'Hydro-Québec](#)

⁴ [Entrevue d'Éric Martel, président-directeur général d'Hydro-Québec au micro de Paul Arcand au 98,5 Montréal](#)